

Le Pacte d'excellence va chouchouter l'école maternelle

Pourtant essentiel pour poser les bases d'une bonne scolarité, le niveau maternel est malmené. La plupart des classes étant surpeuplées, l'encadrement devrait être mieux adapté.

Le Pacte d'excellence est en phase terminale. Ses auteurs (syndicats, pouvoirs organisateurs, parents) se voient jeudi pour finaliser l'avis qu'ils rendront au politique - à charge pour lui d'agencer dans le temps la centaine de réformes suggé-

rées dans le pacte.

Impossible de tout engager en même temps. Les mesures s'appliqueront au fil des ans. Mais le chantier démarrera dès 2017. Et parmi les premières mesures figurera le soutien au niveau maternel.

Normal. On est en amont de l'école. C'est à ce niveau que l'on peut neutraliser les facteurs de l'échec et couler la chape d'un parcours scolaire serein.

Un travail vital

Quand on demande à l'enfant ce qu'il a fait en classe, il répond souvent : « *On a joué.* » Faux, petit. Tu l'ignores, mais tu as eu cours. Tu n'es plus, comme on disait autrefois, à « l'école gardienne », expression évoquant

une occupation (ludique) des enfants. A travers des jeux, le maternel pose les bases de l'écriture, de l'expression verbale. On calcule - l'usage veut que l'enfant doit pouvoir compter jusqu'à son âge (oui, à 3, 4 ou 5 ans, ce n'est pas le Pérou, mais il faut passer par là). On y fait de la psychomotricité, on apprend les rudiments des grandeurs, à classer des quantités. Bref, on travaille, beaucoup. Et ce travail est vital pour la suite.

Des classes surpeuplées

Pépin : ces apprentissages se déroulent dans des conditions difficiles. Epreuves pour l'enseignante d'abord. Les enfants sont peu autonomes. Il faut les encadrer sans répit, les soulever, changer les langes, les habiller (le mal au dos est le supplice des institutrices). Les classes sont surpeuplées aussi. C'est notamment lié au fait que l'enfant peut débarquer en classe à l'âge de 2 ans et demi. Et comme tout le monde ne fête pas son anniversaire

le 1^{er} septembre (là, ce serait facile...), les arrivages sont continus. Au fil des semaines se crée une distorsion entre le nombre d'enfants en classe et le personnel accordé au départ de l'année. Certes, l'encadrement est adapté au nombre d'élèves à quatre reprises (Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques). Mais cela ne suffit pas. Les classes grouillent d'enfants.

En moyenne, une classe maternelle accueille 15,8 élèves. Dans les faits, c'est autre chose. Une enquête menée à l'été par Ecolo auprès de 181 institutrices/trices a signalé que 58 d'entre eux travaillent avec des groupes de 25 à 29 enfants ; 32 avec des groupes de 30 à 39 enfants et 9 avec des groupes de 40 à... 46

enfants. Et dans certains cas, ils sont absolument seuls !

Renforcer l'encadrement

Autre difficulté : s'inscrire en maternelle n'est pas obligatoire (l'obligation scolaire démarre à 6 ans). Et s'inscrire n'entraîne aucune obligation d'aller à l'école. Beaucoup d'enfants se rendent à l'école de façon irrégulière. Et cela sape le travail de fondation évoqué plus haut.

Que promet le pacte ? Va-t-on décréter des normes d'encadrement plus favorables ? A voir. Ce qui est sûr, c'est que les corrections d'encadrement seront désormais immédiates - dès que la classe dépasse un palier de « x » élèves, l'encadrement sera adapté. D'ici 15 ans, estime-t-on, le personnel devrait augmenter de 1.100 unités. A confirmer.

Autre projet - confirmé dans *Le Soir* par la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) : renforcer la présence des élèves en classe. L'obligation scolaire dépend du fédéral - et les partis flamands ne souhaitent pas le baisser. Comment faire ? On conditionnera l'inscription au primaire d'un nombre « x » de jours de présence en maternelle.

Allez, à l'école, les mômes ! ■

PIERRE BOUILLON